

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DES AFFAIRES IMMOBILIERES
ET DE L'EQUIPEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le

N°2023 - _____ /MEFP/SG/DGAIE

COMMUNIQUE

Le public est informé **de la remise en vente aux enchères publiques en ligne du matériel restant** de la vente organisée du 12 au 14 décembre 2023. **Les soumissions se feront en ligne via la plateforme SyLEP** (Système en Ligne des Enchères Publiques) dont le lien est le suivant : <https://ventes-encheres.finances.bf/>.

L'ouverture des enchères est prévue le vendredi 22 décembre 2023 à 00h00mn et la fin, le mardi 26 décembre 2023 à 09h00mn.

Peuvent prendre part à ladite vente :

- les personnes physiques majeures disposant d'un document d'identification (une carte nationale d'identité burkinabè, un passeport en cours de validité ou une carte consulaire burkinabè) ;
- les personnes morales disposant d'un extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), d'un récépissé de reconnaissance en cours de validité ou d'un Identifiant Financier Unique (IFU) ;
- **les personnes physiques ou morales qui ne font pas l'objet de suspension lors des précédentes ventes.**

A- L'accès au matériel proposé à la vente

Le matériel proposé à la vente sera accessible en ligne à compter du **vendredi 22 décembre 2023**. Pour y accéder, il faut ouvrir le lien de la plateforme et cliquez sur la rubrique « Accueil ». Défiler les différentes pages pour voir l'ensemble du matériel.

B- Procédure de soumission

Pour soumissionner, voici la procédure :

- 1- disposer d'une adresse e-mail ;
- 2- créer un compte via la plateforme (le compte reste valable pour les ventes en ligne ultérieures) ;
- 3- se connecter via la plateforme ;
- 4- payer les **frais de participations qui sont de 5000F CFA non remboursables** (cela donne la possibilité de soumissionner non seulement à chaque matériel, mais aussi au même matériel plusieurs fois) ;
- 5- soumissionner dans le respect du délai mentionné plus haut pour les enchères en inscrivant le montant proposé. Tout montant inférieur à la mise à prix est irrecevable. Les différentes propositions sont automatiquement classées et visibles par l'ensemble des soumissionnaires.

Des capsules ont été réalisées en langues nationales (Dioula, mooré et fulfuldé) et aussi en français pour mieux faire comprendre toutes les étapes de la procédure de participation à la vente en ligne. Ces capsules sont sur la page Facebook (**DG des Affaires Immobilières et de l'Equipement de l'Etat**) et aussi sur le site web (<https://dgaie.gov.bf>).

C- Consultation des résultats et paiement des frais d'adjudication

Pour consulter les résultats, il faut cliquer sur la rubrique « vente », puis sur « vente terminée ». Sélectionner ensuite la vente concernée et les résultats s'affichent par lot.

Toutefois, les adjudicataires reçoivent un message par e-mail qui précise les frais d'adjudication majorés des droits et taxes en sus.

Le délai de paiement est fixé au mardi 26 décembre 2023 à 14h00mn soit cinq heures suivant la fin de la vente. Un bon d'enlèvement est notifié à l'adjudicataire après paiement.

D- Enlèvement du matériel

L'enlèvement du matériel sur le site est immédiat et sans garantie sur présentation du bon d'enlèvement et du document d'identité ayant servi à l'inscription.

E- Gestion des préoccupations

Les diverses plaintes ou autres préoccupations sont recevables à la rubrique « Plaintes » de la plateforme au niveau du Tableau de bord.

Au besoin, envoyer un message par e-mail à l'adresse e-encheres@finances.gov.bf ou appeler au (00226) 71 20 96 96 / 05 05 51 46.

NB : Seuls les premiers adjudicataires peuvent bénéficier des lots après paiement des frais d'adjudication. Les usagers sont invités à vérifier les montants proposés avant validation afin d'éviter tout désagrément. Les adjudicataires qui ne paieront pas les montants proposés dans le délai seront astreints au paiement d'une pénalité conformément à l'engagement pris lors de la soumission en sus de la suspension aux trois (03) prochaines ventes aux enchères publiques. Les lots concernés seront remis en vente lors des prochaines opérations.

Conditions de la vente :

- ✓ Plus offrant et dernier enchérisseur ;
- ✓ Taxes en sus 9% ;
- ✓ Paiement en banque ou par orange money ;
- ✓ Enlèvement immédiat et sans garantie ;

Le Directeur Général

Djakaridja BARRO